



Six Fours les Plages, le 13 janvier 2024

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.
drh@mairie-six-fours.fr
Tél : 04.94.34.93.25
N/Réf. : JSV/MPS/CM/NB/2024.236

APPEL A CANDIDATURE EXTERNE
ADJOINT TECHNIQUE
FERRONNIER/SERRURIER

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : Service Régie Bâtiments

STATUT : Statutaire ou Contractuel de catégorie C – Emploi technique

TEMPS DE TRAVAIL : Sur la base de la durée hebdomadaire de 36H, les horaires sont :

- 7H à 14H32 avec une pause obligatoire de 20 minutes non comprise dans le temps de travail.
- Cet horaire sera appliqué toute l'année.
- Afin de garantir la continuité du service public, il est mis en place sous la responsabilité du Chef de Service, une organisation des temps de travail permettant une présence permanente par corps de métier sur le créneau des horaires classiques.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Fabriquer des ouvrages de protection des biens et des personnes, grilles, garde-corps etc
- Préparer le métal (découper le méta, etc)
- Assurer les finitions (bardage, polissage, ciselage, patine etc)
- Fabriques des ouvrages de ferronnerie
- Assembler les pièces par soudure, rivetage ou brasure
- Se représenter les tailles, volumes, formes et dimensions de l'objet
- Définir le projet dans son ensemble (formes, volumes etc)
- Réaliser des pièces de l'objet par forge et estampage

MISSIONS ACCESSOIRES :

- Aides aux autres services du C.T.M. selon les besoins.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES – SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE :

- Esprit d'équipe
- Disponible soirs et week-ends, selon besoins du Service
- Conscientieux et ponctuel
- Bon relationnel avec le public, les enseignants et les associations
- Autonome et capable de prendre des initiatives
- Aptitude à l'anticipation et à la coordination dans le travail

OBIGATIONS PARTICULIERES LIEES AU POSTE :

- Permis B obligatoire,
- Déplacements sur la Commune

POUR POSTULER :

- avant le 12 février 2024
- **Poste à pouvoir le 1er mars 2024**
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + pièce d'identité + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

**Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages
Député-Honoraire
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Place Jean Jaurès BP 97
83183 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX
Mail : drh@6fours.fr**

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Marie-Pierre SERALTA.

